



## Notice sur Rutebeuf.

---

**P**ARMI les nombreux poètes qui, grâce à leurs compositions satiriques ou joyeuses, amenèrent durant le XIII<sup>e</sup> siècle la langue d'oïl à son point culminant de perfection et de progrès, celui dont le nom a été jusqu'ici le plus généralement répété avec éloges et dont il importait de mettre au jour, préférablement à celles de tout autre, les œuvres, restées depuis six cents ans manuscrites, — celui-là, disons-nous, est sans contredit le trouvère Rutebeuf.

Contemporain de ce prince dont la fervente piété précipita les barons chrétiens

contre les sectateurs de Mahomet, — tenant au peuple par sa naissance, aux lettrés par son esprit, à la cour par sa profession, — ayant assisté, sans y prendre part, il est vrai, à de grands événements politiques, mais ayant, par ses poésies, coopéré d'une manière active au notable mouvement littéraire du XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'aux grandes luttes de l'Université et des ordres religieux, ce poète offre dans ses écrits le reflet curieux et exact des préjugés, des passions, du langage, des connaissances de son époque.

Pourtant il n'en est point peut-être sur lequel l'histoire soit restée plus muette, car nul de ses contemporains, poètes ou chroniqueurs, ne nous a transmis son nom. Ce fait est d'autant plus singulier que les trouvères des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles se nomment entre eux à chaque instant et se font des *envois* réciproques de leurs poésies; mais ce qui n'est pas moins bizarre, c'est que Rutebeuf ne cite aucun des poètes de cette

époque. Était-ce jalousie ? La division régnait-elle alors comme aujourd'hui parmi ceux qui cultivaient les lettres ? Nous l'ignorons ; mais nous devons faire remarquer le silence réciproque de notre trouvère et de ses rivaux.

J'irai plus loin même.

Rutebeuf était-il bien le nom de notre poète ? N'était-ce pas plutôt un surnom, un nom de guerre ? Je serais assez porté à le croire, et l'absence de tout prénom ou nom de baptême (c'était l'usage alors, encore plus qu'aujourd'hui, d'en donner et de s'en servir), semblerait un indice favorable à ma supposition. Le silence de notre poète à ce sujet est d'autant plus inexplicable, s'il n'est point un parti pris, que Rutebeuf, ainsi qu'on le verra dans ses pièces elles-mêmes, joue à chaque instant sur son nom, qu'il fait venir de *rude* et de *bœuf*, de *rudèce* et de *rude œuvre*, etc.

Voilà pour lui-même et pour ses contemporains à propos de sa personnalité ; mais

il y a plus : c'est à peine si quelques érudits modernes ont essayé de rompre la chaîne de l'injuste oubli qui pesait sur ses œuvres; encore se sont-ils montrés presque tous inexacts ou trop sévères. Le premier d'entre eux, Fauchet, dans son *Origine de la langue et poésie françoises* (Paris, au logis de Robert Estienne, 1581), fait finir beaucoup trop tard la vie de Rutebeuf.

Voici ce qu'il dit de notre poète :

« Rutebeuf fut un menestrel, duquel on trouve plusieurs fabliaux (c'est-à-dire contes de plaisir et nouvelles), mys en ryme : et encore des plaintes de la terre sainte, adressées au roy S. Louis, au comte de Poitiers et à la noblesse de France : pour secourir messire Geoffroy de Sargines, vaillant chevalier qui la défendoit à son pouvoir. La plainte d'Anceau de Lisle est aussi du dit Rutebeuf. Il a fait en vers la vie de S. Elisabet de Turinge qu'il présenta à Isabel Royne de Navarre. Il semble qu'il a aussi fait *le dit des ordres de Paris*.

C'est luy. (à mon advis) quy a fait le fabliau du *Clerc et de la Dame qui voloit voler*.

« Rutebeuf a vescu longuement et le plus sous le règne de Saint-Louys. Toutefois par une de ses œuvres, il semble qu'il soit venu jusques à l'an 1310. »

Telle est la première mention que nous trouvons de Rutebeuf. Elle contient plusieurs erreurs. En premier lieu, Rutebeuf ne présenta pas *la Vie de sainte Élisabeth* à la reine Isabelle de Navarre, il la composa seulement pour elle. On peut s'en assurer à la fin de cette pièce dans la présente édition. En second lieu, le fabliau du *Clerc et de la Dame qui voloit voler*, dont Fauchet dit avec raison : « Je ne fay doute que ce fabel n'ait donné occasion à Boccace de faire la x<sup>e</sup> nouvelle de la ix<sup>e</sup> journée de son *Décameron*, » n'est pas de Rutebeuf. Aucune des œuvres de notre trouvère ne donne à penser qu'il a vécu aussi longtemps que le conjecture Fauchet; du moins ne rencontre-t-on, dans ses poésies, aucune circonstance qui

autorise à fixer, même approximativement, la date qu'on indique, les allusions les plus rapprochées de nous, faites par Rutebeuf, s'arrêtant à 1285.

Legrand d'Aussy suit les errements de Fauchet sans savoir pourquoi; çà et là, il traite tantôt trop bien, tantôt trop mal notre poète. Barbazan et Méon, dans leurs recueils, rapportent diverses pièces de Rutebeuf sans dire un mot de l'auteur.

Marie-Joseph Chénier, dans une de ses leçons prononcée en 1806 à l'Athénée (leçon sur *les Fabliaux français*), parle ainsi de Rutebeuf: « Parmi les auteurs de nos vieux fabliaux, Rutebeuf est le meilleur, sans contredit. Ce fut à la fin du règne de Louis IX qu'il écrivit ses premiers ouvrages. Il mourut, comme Jean de Meung, la dixième année du XIV<sup>e</sup> siècle. » Où Chénier prend-il les éléments de cette affirmation? — Dans Fauchet, sans aucun doute; et celui-ci, nous venons de le voir, n'indique aucune source.

Roquefort, dans son livre intitulé : *De l'État de la poésie française au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, attribue à notre trouvère deux pièces qui ne lui appartiennent pas (*Le Dit des Tabureors* et la fable de *l'Asne et du Chien*), et, dans la table alphabétique placée à la fin de son *Glossaire de la langue romane*, il ajoute à l'erreur que constituent l'opinion de Fauchet et celle de Legrand d'Aussy sur la mort de Rutebeuf, une erreur encore plus grande en disant que Rutebeuf fut exilé pour avoir composé une satire contre la prétendue pauvreté évangélique des moines. Ces inexactitudes de Roquefort sont d'autant plus surprenantes qu'il cite comme autorités le Ms. 7218 et la page 55 du tome III de Barbazan. Or, précisément le Ms. 7218 où les poésies de notre trouvère sont réunies en corps, ne range point parmi elles les pièces en question, et Barbazan garde le silence relativement à l'auteur de la fable qu'il rapporte. Une des preuves que *la Dame*

*qui vouloit voler* n'est point de Rutebeuf, c'est que, dans son remarquable *Discours sur l'état des lettres au XIII<sup>e</sup> siècle* (t. XVI de *l'Histoire littéraire de la France*), Daunou<sup>1</sup> s'exprime brièvement sur Rutebeuf, et ne cite pas ce fabliau parmi les contes qui lui sont dus. M. Paulin Paris garde la même réserve dans son travail sur Rutebeuf, tome XX du même recueil. Quant à l'exil dont Roquefort gratifie notre spirituel et malin rimeur, il le confond avec celui du grave théologien Guillaume de Saint-Amour. Cet exil que notre poète chanta, mais qu'il ne subit pas, lui fournit du moins l'occasion de se livrer à un acte de courage qui rappelle, d'une manière plus désintéressée et plus énergique, celui de La Fontaine à propos de Fouquet : « Pleurez, Nymphes de Vaux, etc. »

Le savant auteur du discours *Sur*

1. Voici les paroles de Daunou : « Les quinze dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle nous fournissent, parmi les conteurs français, Haisiaux, Jean de Boves et Rutebeuf. »



*l'état des lettres en France au XIII<sup>e</sup> siècle* (voyez tome xvi de l'*Histoire littéraire*), prolonge également la vie de Rutebeuf, — allégation que rien ne justifie, — jusqu'au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, et se fondant, il est à croire, sur les assertions de Roquefort, il augmente un peu comme lui le bagage littéraire de notre poète en lui accordant la paternité du *Dit des Taboureors*<sup>1</sup>. Enfin, un des plus spirituels collègues de Daunou, M. Paulin Paris, conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale et ancien professeur au Collège de France, commence le travail spécial qu'il a consacré en 1842 à notre trouvère, dans le tome xx de l'*Histoire littéraire de la France*, par ces paroles, que nous nous plaisons à répéter : « Le poète dont nous allons nous occuper, ne doit rien, jusqu'à présent, aux écrits de ses contemporains. Bien que plusieurs de ses compositions aient

1. J'ai imprimé cette pièce dans mon recueil intitulé : *Jongleurs et Trouvères*.

été maintes fois reproduites dans les compilations du xiv<sup>e</sup> et même du xv<sup>e</sup> siècle, on ne voit pas que nul auteur de ces temps-là ait prononcé son nom, ait cité quelque trait de sa vie, ou même une seule fois lui ait fait honneur de ses propres ouvrages. Si quelque part, ailleurs que dans ses vers, on trouve une allusion dont on puisse lui rapporter l'intention, elle est tellement vague qu'il serait impossible de le reconnaître, en l'absence des productions qui l'ont inspirée. Ainsi Rutebeuf ne vit que dans ses vers; seul il nous a quelquefois entretenus de lui-même, et c'est dans le génie de ses ouvrages, dans leur caractère souvent contradictoire, que nous chercherons tout ce qu'il nous est permis de dire et de sa propre histoire et des habitudes de son esprit. Rutebeuf fut un des trouvères les plus féconds du grand siècle des trouvères, et si tant de précieuses compositions ne font pas disparaître l'obscurité qui recouvre sa vie, du moins leur devra-

t-on de mieux nous apprendre quelles étaient, en général, la position et les ressources de tous ceux qui, dans ce temps, faisaient de la poésie métier et profession ouverte. »

C'est aussi le sentiment qu'avant M. Paulin Paris nous exprimions nous-même, dans la préface de notre première édition de Rutebeuf, lorsque nous disions :

« Heureusement, grâce à quelques pièces composées par lui touchant diverses circonstances de sa vie, — grâce à une étude approfondie de ses œuvres, — et aussi au rapprochement de quelques détails jetés çà et là comme au hasard dans les pièces sorties de sa plume, nous croyons pouvoir esquisser assez fidèlement la physionomie, j'allais presque dire la biographie de Rutebeuf. Qu'on ne s'attende pas néanmoins à trouver dans nos paroles le récit des actions du vieux rimeur : ses vers ne nous apprennent rien à cet égard, ce qui est fâcheux, car nous n'eussions pas manqué d'y relever

quelques particularités curieuses pour l'histoire des mœurs; mais on verra du moins, par ce que nous extrairons de Rutebeuf lui-même, quel genre d'existence il a mené, quels étaient ses protecteurs, ses ennemis, ses opinions, ses vices. »

J'arrive maintenant à la vie en même temps conjecturale et réelle de notre poète.

RUTEBEUF, ou plutôt *Rutebuef*, ou encore *Rustebuef*, et quelquefois *Rustebués*, *Rudebués*, comme on trouve dans les manuscrits, était, selon toute probabilité, natif de Paris. Daunou, dans son *Discours sur l'état des lettres au XIII<sup>e</sup> siècle*, t. XVI de l'*Histoire littéraire*, page 210, dit à ce sujet : « La Picardie et les autres provinces septentrionales étaient alors les plus fertiles en versificateurs doués de quelque talent. Toutefois, on ne connaît pas très-bien la patrie de Rutebeuf, qui est, sans contredit, l'un des plus habiles, et tout à fait « le meilleur » selon Chénier. Mais je n'en pense pas moins, malgré cette hésitation de Daunou,

que Rutebeuf, bien qu'il n'ait pas, ainsi que son confrère Villon, poussé la précaution et la singularité jusqu'à instruire la postérité du lieu de sa naissance dans une épitaphe, était venu au monde en la bonne ville de Paris et qu'il y mourut; du moins nous apprend-il par maint endroit de ses œuvres qu'il y habitait, et tout nous porte à croire qu'il l'a peu quittée. Une considération de quelque intérêt vient, d'ailleurs, confirmer cette croyance. Si Rutebeuf fût sorti d'une de nos provinces, on n'eût point manqué de trouver dans son langage des traces de cette origine, et il eût employé tout naturellement, comme ont fait les trouvères artésiens ou picards, un grand nombre de termes propres au pays dans lequel il aurait été élevé. Eh bien ! ce poète, au contraire, est partout un écrivain puriste; il parle la langue romane du centre (celle dont on se servait à Paris), et l'on ne rencontre nulle part chez lui les lourdes terminaisons normandes ou les traînantes et tristes accen-

tuations picardes. J'insiste d'autant plus sur ce point que c'est là une qualité rare, et que Paris, alors comme aujourd'hui, était pour la langue, ainsi que pour le reste, le foyer central du bon goût et du progrès. C'est ce que Pasquier a fort bien fait sentir en disant de Villehardouin qu'il a écrit non *en naïf françois*, mais en *ramage* de son pays, et ce que confirme, par les vers suivants, Jean de Meung, l'auteur du *Roman de la Rose* :

Si m'excuse de mon langage,  
Car ne suis pas de Paris...  
Mais me rapporte et compère  
Au parler que m'apprit ma mère.

Feu Chabaille (*Journal des Savants*, 1839, pag. 43 et 280) a voulu néanmoins faire de Rutebeuf un Champenois, et il a fondé cette opinion : 1° sur ce que, dans une des leçons de *Renart le Bestourné*, il a cru distinguer « l'orthographe de la province rémoise; » 2° sur ce que dans un passage de l'*Herberie Rutebeuf*, il est dit : « En cele Champaigne où je fus nez, etc.; »

mais, comme le fait très bien observer M. Paulin Paris, il y a trois manuscrits principaux des ouvrages de Rutebeuf, et ces manuscrits présentent non pas trois différents dialectes, mais trois preuves d'une variété d'accentuation dans le langage des copistes. Que peut-on conclure de là ?

Quant à l'appui que Chabaille croit trouver pour son second argument dans la phrase que nous avons citée du *Dit de l'Herberie*, il ne paraît pas plus solide à M. Paris que l'argument tiré de l'orthographe.

En effet, les quelques mots sur lesquels il s'appuie, concluants peut-être ailleurs, ne signifient rien dans l'espèce. D'abord, le mot *Champaigne* ne peut, selon M. Paris, offrir là où est placé d'autre sens que celui de *campagne* ou de grande vallée. Je crois que M. Paris se trompe; mais en admettant même, et selon moi c'est la bonne leçon, que Rutebeuf ait réellement voulu parler de la province de *Champagne*,

qu'importe la chose ? Le *Dit de l'Herberie* n'est pas une pièce sérieuse, mais une œuvre bouffonne. Il est d'un bout à l'autre une raillerie, une contre-vérité, parfois même une injure au bon goût et au bon sens. Rutebeuf, en outre, n'y parle pas en son nom, mais en celui d'un prétendu ou plutôt d'un véritable *charlatan* de place publique, dont il s'amuse à nous retracer la plaisante allocution. S'ensuit-il qu'on doive lui appliquer à lui-même tous les traits, toutes les paroles qu'il prête à son burlesque héros ? Évidemment non. Autrement nous serions obligés de prendre à la lettre et de mettre comme vraies au compte du trouvère, toutes les excentricités que prononce le charlatan pour le sien. Ainsi, nous devrions croire que Rutebeuf *a passé la mer, qu'il est allé en Morée, à Salerne, en Pouille, en Calabre, etc.*, ce que rien ne fait supposer dans ses poésies, et ce qu'il n'a jamais prétendu.

M. Paulin Paris, lui, est d'un autre



avis. Après avoir dit que notre poète était né dans une famille et dans une province de France, qu'il ne nous a pas fait connaître et qu'il est même assez difficile de deviner, il ajoute : « Quant à nous, sans trancher une question que l'on n'a pas les moyens de résoudre, nous penchons à placer la patrie de Rutebeuf dans le diocèse de Sens et non loin de la terre de Sargines. C'est surtout en parlant des vers qu'il a consacrés à Geoffroi de Sargines que nous pourrions revenir sur cette conjecture, et la présenter comme une des plus vraisemblables. »

En effet, pag. 761, du tome xx de l'*Histoire littéraire*, après avoir cité quelques vers de Rutebeuf à l'éloge du *bon chevalier*, M. Paulin Paris dit : « L'attention de Rutebeuf à rappeler les qualités privées et la courtoisie de Geoffroi de Sargines, atteste que le poète avait été autrefois reçu dans sa familiarité. Or, la baronnie de Sargines ou Sergines était située près de

Sens, sur les limites de la Champagne et de la Bourgogne, et si l'on fait attention à ces vers, on pourra conjecturer que l'enfance de Rutebeuf s'était écoulée dans le voisinage du château de Sargines; conjecture qui sera fortifiée encore par un méchant vers de la *Griesche d'esté*, où ce jeu semble accusé d'avoir appauvri la Bourgogne. Qu'il nous soit donc permis de joindre ces rapprochements à ceux que l'on a déjà faits pour constater le véritable lieu de naissance de Rutebeuf. »

Telles sont, *in extenso*, les raisons que donne M. Paris. Je regrette bien vivement de n'être pas plus convaincu par elles qu'il ne l'a été lui-même par les arguments de Chabaille. Je ne crois pas le moins du monde que Rutebeuf ait été reçu *dans la familiarité* de Geoffroi de Sargines. Autrement, il faudrait le placer aussi dans celle de la reine de Navarre, du comte de Poitiers, du comte de Nevers et autres grands seigneurs qu'il chante. Quant à la

seconde conjecture, tirée de ce que l'enfance de notre trouvère se serait écoulée près du château de Sargines, elle n'est pas plus solide que la première. Comme il entre, en ses diverses *complaintes*, sur les personnages dont il parle, dans les mêmes détails, à peu de chose près, que ceux qu'il donne sur Geoffroi de Sargines, on serait obligé, pour être logique, de dire que son enfance s'est successivement, ce qui n'est pas admissible, écoulée en Champagne, en Poitou, en Languedoc, en Nivernais, etc.

Ces conjectures de M. Paulin Paris sont certainement très spirituelles, mais comme je ne les trouve pas plus justifiées que celle qui est relative à la Bourgogne, je persiste dans mon allégation personnelle, et je soutiens — *qui qu'en groigne* — que Rutebeuf était *purement et simplement un Parisien*, un fils des halles, comme Villon, Molière et Boccace.

Maintenant quelle profession exerçait

notre héros? Hélas! il était *trouvère*, c'est-à-dire assez misérable. Il ne paraît pas, du reste, avoir été vielleur ainsi que Colin-Muset, — faiseur de tours ni montreur d'ours (voyez *Le Dit des Deux Troveors*) comme le furent quelques-uns de ses confrères, si l'on s'en rapporte à des écrivains faisant autorité en cette matière. Tel est Daunou, par exemple, qui a dit, tome XVI de *l'Histoire littéraire de la France* : « Les trouvères s'associaient pour partager le travail de la composition de certaines pièces, ou bien les exercices de la déclamation, de la musique vocale et instrumentale adaptée à quelques autres; car ils étaient d'ordinaire chantres et musiciens en même temps que poètes; et plusieurs, puisqu'il faut l'avouer, exerçaient le métier de *bateleurs* : ils amusaient le public et quelquefois la populace, par des tours d'adresse autant que par les productions de leur verve. Ils tenaient lieu de comédiens, et il n'y avait guère alors d'autres

spectacles que leurs déclamations, leurs chants et leurs jongleries. Les surnoms ou sobriquets qu'ils se donnaient mutuellement, *Brise-Tête, Brise-Barre, Tue-Bœuf, Ronge-Foye, Tourne-en-Fuite, etc.*, n'étaient pas propres à relever leur profession aux yeux des peuples. »

Rutebeuf était un homme plus grave et un poète plus sérieux. Son *Herberie*, spirituelle parade de carrefour et de place publique, me semble avoir été composée plutôt comme modèle du genre que comme pièce à son usage personnel ; rien ne prouve qu'il la débitât lui-même, ni qu'il en fût venu à ce point d'abaissement de vendre sa poésie à deniers comptants sur le champ de foire du Lendict ou dans l'enceinte du grand marché des Champeaux. A la vérité, nous voyons par une de ses pièces (*Le Dit de Charlot le Juif*), qu'il se rendait aux noces, aux festins, pour contribuer probablement, comme les autres ménestrels, à leur éclat par ses vers, et

recevoir des présents en échange. Dans un passage de *La Complainte Rutebeuf*, il nous apprend même que son cheval (ce qui prouve au moins qu'il en avait un) s'est brisé la jambe à une *lice*; mais on remarquera déjà que ces faits le mettent au-dessus de la classe vulgaire des jongleurs, puisque dans une noce il ne s'adressait pas à un public de hasard, au public des rues, et qu'en se rendant aux tournois il y cherchait vraisemblablement, non la foule, comme les récitateurs de bas étage, mais les grands seigneurs, qui paraissent avoir composé, si l'on peut s'exprimer ainsi, la plus grande partie de sa clientèle. Il faut, d'ailleurs, observer que l'*Herberie Rutebeuf* est la seule des pièces de notre trouvère qui semble réellement destinée à la populace. Quelques-unes de ses autres compositions, ses fabliaux, par exemple, sont parfois assez libres et souvent de mauvais goût; mais nulle part ils ne commencent, non plus que ses plaintes et ses pièces satiriques,

par une prière aux auditeurs de faire silence, de prêter l'oreille à ce qu'on va leur faire entendre, et jamais ils ne se terminent par une invocation à leur générosité, choses qui forment pourtant le caractère spécial des compositions faites pour être débitées dans la rue ou dans les carrefours. Quant à ses pièces sur lui-même, elles sont adressées à certaines personnes seulement. L'une se termine par un envoi au comte de Poitiers; l'autre dut être remise entre les mains de saint Louis. En un mot, Rutebeuf n'est point, selon nous, un bateleur faisant collecte sur la place : c'est Villon *baillant requeste* à monseigneur de Bourbon, Marot écrivant à François I<sup>er</sup>.

M. Paulin Paris, dans l'important travail que nous avons déjà cité, est d'un autre avis : « Sans protection et sans moyens réguliers de fortune, Rutebeuf, dit-il, dut commencer par être jongleur. »

Je ne saurais partager cette opinion.

Il me répugne de ne voir dans l'homme

qui a su rencontrer de si chaleureuses inspirations en faveur des croisades, montrer tant d'énergie en défendant la cause de l'Université, qui était celle de la science, et déployer tant de verve en attaquant les adversaires des écoles, seule espérance alors de la civilisation, un baladin se livrant à des tours de passe-passe, un bouffon contrefaisant le singe. J'aime bien mieux, et cela ressort, pour moi, de l'ensemble de ses poésies, le mettre au rang plus élevé de ces trouvères dont parle Joinville lorsqu'il rapporte que les grands seigneurs avaient des ménestrels à leur service; qu'à la table même du roi ils récitaient leurs vers, chantaient leurs couplets, faisaient apporter leurs vielles *après mangier*, et que saint Louis attendait qu'ils eussent fini pour faire dire les grâces par les prêtres placés devant lui. Il est à croire que ces ménestrels ne ressemblaient point par leurs chants ou leurs récits aux jongleurs que Louis IX chassa de sa cour et même de



ses États, vu qu'ils corrompaient les mœurs.

Quoi qu'il en soit, si Rutebeuf ne doit point être rangé parmi les poètes qui, sous saint Louis, occupaient le dernier degré de la *ménéstrandie*, les plaintes qu'il fait de sa misère et ses lamentations touchantes sur sa pauvreté, prouvent assez que, moins heureux que son rival et contemporain Thibaut de Champagne, il ne portait point couronne. Dans une de ses pièces, en effet, il dit au *franc roi de France* (saint Louis) qu'en lui donnant quelque chose, ce prince fera une très-grande charité, « car il a véscu seulement du bien qu'autrui lui a prêté; mais, maintenant, il n'a plus de crédit, car on le sait pauvre et endetté. » D'ailleurs, le roi, en qui était tout son espoir, est allé de nouveau hors de France, et il ne trouve que des gens habiles à refuser, peu enclins à donner, s'empressant chacun de garder ce qu'il a. En outre, la mort lui a causé de grands dommages et

le roi, par ses deux croisades, a éloigné de lui beaucoup de gens. Plus loin, dans la même pièce, il s'écrie : « Qu'il est sans cotte et sans lit, car un lit de paille ne peut passer pour un lit, et le sien n'est composé que de cela ; que personne ne lui donne, qu'il tousse de froid, qu'il bâille de faim, qu'il ne sait où aller ; bref, *qu'il n'y a si pauvre que lui de Paris à Senlis.* »

Il termine cette pièce en disant au roi : « Sire, je vous fais savoir que je n'ai pas de quoi avoir du pain et que je suis à Paris au milieu de tous les biens sans qu'une miette m'en appartienne, etc. »

Les pièces qui suivent confirment entièrement les plaintes de ce nouvel Architrenius. Dans le deuxième poème qui ouvre le présent recueil, et qui date de 1260, on voit que dès cette époque, aussi bien que dix ans plus tard, Rutebeuf était déjà dans la plus triste des positions. En effet, le poète s'écrie qu'il redoute peu désormais la méfiance des maires et des prévôts. « Je crois, dit-il, que

Dieu le débonnaire m'aime de loin ; je suis où le maillet met le coing. Dieu fait fête à mes ennemis ; il n'a pour mes amis que deuil et courroux. Si j'ai excité sa colère, il peut bien rire de moi, car il se venge cruellement. N'ayant rien sous le drap, je ne redoute pas qu'on me vole la moindre chose.

« Je n'ai pas deux bûches de chêne ensemble ; mes pots sont cassés et brisés et tous mes bons jours sont passés. Que vous dirais-je ? Depuis la ruine de Troie, on n'en a pas vu d'aussi complète que la mienne, et quiconque a jamais prié pour un homme mort, peut prier pour moi. Voulez-vous savoir ma vie ? L'espérance du lendemain, voilà mes fêtes. On se signe quand on me voit (c'est la vérité), plus que si j'étais prêtre et si je chantais l'Évangile. Il n'y a pas de martyrs qui aient autant souffert que moi. S'ils ont été rôtis, lapidés, mis en pièces, leur peine ne fut pas longue ; mais la mienne durera toute ma vie sans aucune trêve. »

Si ce tableau n'est point chargé à plaisir, ce que j'ai peine à croire, car on sait que la poésie est sœur de la fable, et j'imagine que Rutebeuf avait fait d'elles deux compagnes inséparables, il faut convenir qu'il n'est pas trop attrayant. Pourtant, en le mettant sous les yeux de nos lecteurs, nous ne leur avons encore montré qu'une faible partie des infortunes du poète. D'après lui, et si l'on s'en rapporte à ses vers, il aurait éprouvé bien d'autres malheurs. Le premier de tous, et le plus grand peut-être, aurait été de prendre une femme tellement peu riche, que leurs deux opulences réunies les laissaient dans la pauvreté. « Envoyer un homme en Égypte est une douleur moindre que la mienne. Qu'y puis-je faire? L'on dit que fou qui ne fait pas de folie perd son temps. Pour ne pas perdre le mien, je me suis marié sans raison. Aussi n'ai-je ni maison, ni grange. Bien plus : pour causer plus de joie à ceux qui me haïssent mortellement, j'ai pris une femme

que nul, fors moi, n'aime et ne considère. Quand je l'épousai, elle était pauvre et malheureuse, et ce mariage a cela de particulier que je suis pauvre et gêné comme elle. Elle n'est ni gente ni belle; elle est maigre et sèche, elle a cinquante ans achevés<sup>1</sup>. Aussi je n'ai pas peur qu'elle me trompe. » Cette conclusion semble consoler un peu le trouvère de toutes les qualités négatives que nous venons d'énumérer, et dont il fait généreusement le partage peu gracieux de sa femme.

Il paraît très positif que ce mariage de Rutebeuf n'est point un conte inventé pour apitoyer ses lecteurs, et la manière dont il s'appesantit sur les tristes conséquences qui en résultèrent pour lui ne permet pas de le regarder comme imaginé à plaisir; mais ce

1. Littéralement: *Elle a cinquante ans dans son écuelle*. On trouve un autre exemple de cette locution dans la pièce intitulée *Les Droiz au clerc de Voudray* (Ms. 7218):

Xxxvij. anz en f'escuele  
A converse mingnos & cointe.

qui semble encore plus certain, c'est qu'au fardeau du ménage se joignit bientôt celui des enfants.

En effet, ces paroles de la première pièce de notre recueil adressée à saint Louis « qu'entre le temps qui est dur et *sa famille qui n'est ni malade ni finie*, l'auteur se trouve sans un denier et sans rien qu'il puisse mettre en gage, » me semblent une allusion à la fécondité de sa femme.

Dans notre troisième pièce, le poète est encore plus explicite : il se représente comme très malade, couché dans un lit, où il est resté étendu trois mois sans voir personne ; sa femme — et c'est peut-être la seconde, car on croit que Rutebeuf a été marié deux fois<sup>1</sup>, — gisait pendant ce temps dans un autre lit, enceinte de nouveau (*ma femme r'a enfant éu*, dit-il), et

1. Il semble du moins le dire lui-même dans ces vers de la *Complainte* qui porte son nom :

« Quar bien avez oï le conte  
En quel manière  
Je pris ma fame darrenière, etc. »

durant tout un mois, *elle a tenu l'enfant sur le chantier.*

Puis, comme si ce n'était pas assez de tous ces maux, Rutebeuf nous apprend que Dieu l'a fait (je me sers de son expression) *compagnon à Job*; « qu'il lui a enlevé d'un seul coup tout ce qu'il avait, et l'a privé en même temps de son œil droit (celui justement avec lequel il distinguait le mieux), à tel point qu'il n'y voit plus assez de cet œil pour aller son chemin, et qu'à midi il croit qu'il est nuit obscure. » Pour comble de bonheur, la nourrice de son enfant veut de l'argent, sans quoi elle le renverra *braire à la maison*; le propriétaire exige impérieusement le prix de son logis, dans lequel il n'y a pour ainsi dire plus rien, car la misère en a presque tout ôté; bref, le poète nous annonce qu'il est tout-à-fait perdu, si ceux-là ne l'aident à se relever qui *l'ont déjà secouru de leur merci.* Cependant, au milieu de ce déluge de maux, Rutebeuf est parfois plein d'une

noble fierté qui doit le grandir à nos yeux : il s'écrie qu'il n'est pas *ouvrier des mains* ; « je ne veux pas, dit-il, qu'on sache où je reste, à cause de ma misère ; ma porte sera toujours fermée, car mon logis est trop pauvre et trop nu pour rester ouvert, et souvent on n'y trouve ni pain, ni pâte, etc. »

Ce qui le contrarie le plus, c'est de retourner à la maison les mains vides, car en pareil cas on n'y aime point sa venue. Il est alors si honteux qu'il n'ose frapper à la porte.

Cet aveu, qui échappe pour la dixième fois à Rutebeuf, nous amène à chercher d'où pouvait venir sa pénurie. — Hélas ! sans doute de plusieurs causes. — Dans une de ses pièces, qu'il envoie au comte de Poitiers, notre trouvère nous apprend que ce prince l'a aidé plus d'une fois, *et très volontiers*. Il est vraisemblable que saint Louis, auquel il peignit également avec énergie son dénuement, ne resta point insensible à ses prières, et l'on ne peut sup-



poser que le roi de Navarre, Thibaut V, sur la mort duquel il a composé un *Plac-tus* (espèce d'oraison funèbre poétique qu'il appelle une *Complainte*), ne se soit de son côté montré généreux envers lui. Il dut évidemment recevoir aussi les libéralités du comte de Nevers, d'Ansel, de l'Isle-Adam, dont il a célébré le trépas, de Geoffroi de Sargines, d'Érart de Valeri, dont il a vanté les glorieuses vies, etc. D'ailleurs les poèmes dont nous parlons lui étaient, on peut le conjecturer avec quelque apparence de raison, commandés par les familles de ces morts illustres. Il nous apprend dans une de ses pièces « qu'il a chanté sur les uns pour plaire aux autres, » et que la vie de sainte Élisabeth de Hongrie lui fut ordonnée par Érart de Valeri, qui la voulait offrir à la reine Ysabelle de Navarre. Il faut ajouter aussi que l'ardeur déployée par Rutebeuf pour défendre les écoles et les professeurs dut lui valoir les bonnes grâces de l'Université.

Par malheur, les croisades éloignaient, comme il le dit quelque part, *les bons gens*, et en l'absence des grands seigneurs, les présents devenaient rares pour les trouvères. Les expéditions d'outre-mer, d'ailleurs, tarissaient tous les trésors, excepté, selon lui, ceux du clergé<sup>1</sup>. Aussi notre poète écrit-il qu'*à présent on donne peu*; — que *chacun préfère garder ce qu'il a*; — que *les plus riches sont les plus chiches, etc.*

Je ne serais pas surpris, non plus, que la chaleur de ses opinions en faveur de l'Université et leur hardiesse contre les corporations religieuses, ne lui eussent attiré quelque persécution fâcheuse de la part des Ordres, telle, par exemple, que la perte de quelque amitié puissante; ou tout autre

1. On lit également dans une pièce intitulée : *De nostre Seignour*, que j'ai imprimée page 37 de mon *Rapport au Ministre de l'Instruction publique sur les Bibliothèques de la Suisse* :

Nostre pastor gairdent mal lor brebis :  
Ke devanront li riche garnement  
K'il aquastent affeis vilainement  
Des faus deniers k'il ont des croixiés pris?

témoignage de leur haine, comme un emprisonnement, je suppose. M. Paris va même plus loin : il semble croire à des châtimens personnels ; mais cela n'eût point suffi pour réduire notre poète à l'état de misère dans lequel il raconte qu'il fut plongé.

Du reste, si Rutebeuf eut l'avantage d'être aussi bien partagé en adversaires, il paraît qu'il ne manqua guères non plus de ces amis qui font volte-face au premier malheur, et dont l'abandon est plus cruel pour celui qui en est l'objet que toutes les attaques d'un ennemi acharné. A la manière dont il se plaint d'eux, on juge aisément que son cœur dut être profondément ulcéré de leur ingratitude. Il dit en effet : « Que sont devenus mes amis, auxquels je tenais tant et pour lesquels j'avais une si grande affection ? S'ils sont aujourd'hui bien clairsemés, c'est qu'ils ne furent pas bien semés : voilà pourquoi ils ont disparu. De ces amis, aussi longtemps que Dieu m'a assailli de

divers côtés, je n'ai pas vu un seul en mon logis. Je pense que le vent les a enlevés. Ces amis sont de ceux qu'un souffle emporte *et il ventait devant ma porte, etc.* »

Mais l'infortune de Rutebeuf ne provenait pas tout entière, il est probable, des causes que nous venons d'indiquer : au fond de sa misère il devait y avoir et il y avait certainement, pour cause principale, quelque vice personnel. Les paroles suivantes, qu'on trouve dans une de ses pièces (*La Griesche d'yver*), nous en fournissent la preuve : « Les dés que les détiers font faits m'ont privé entièrement de ma robe ; les dés me tuent ; les dés me guettent et m'épient ; les dés m'assaillent et me défient, etc. » Un peu plus loin, notre trouvère dit encore : « Des traîtres de mauvaise race m'ont mis sans vêtement. *La Griesche* (sorte de jeu de dés) ne me laisse point en paix ; elle me ruine, elle me livre assaut, elle me guerroye. Jamais, si cela continue, je ne me guérirai de ce mal, etc. »

Que conclure de ces passages, sinon que Rutebeuf était fortement tourmenté de la passion du jeu ? Et l'on sait où elle mène, aussi bien aujourd'hui qu'au XIII<sup>e</sup> siècle !...

Telles sont, à peu près, les circonstances générales de la vie de notre poète sur lesquelles ses œuvres nous offrent quelque lumière ; mais, ainsi que nous l'avons dit, on n'y trouve aucune révélation touchant ses actions de chaque jour. En revanche, Rutebeuf nous dédommage amplement de ce silence sur ce qui le regarde par de nombreux détails biographiques fort curieux sur divers princes ou grands seigneurs ses contemporains. En plusieurs points même il supplée Joinville, et ses vers nous apprennent beaucoup de choses sur Geoffroi de Sargines, sur Thibaut V, sur le comte de Poitiers, etc. En outre, ses indiscretions piquantes relativement à plusieurs événements qui eurent lieu à son époque, les mille et une méchancetés qu'il débite contre les prélats, les clercs, les moines, les

béguines, les ribaux, les écoliers, les princes, les chevaliers, etc.; ses nombreuses allusions aux usages intimes du XIII<sup>e</sup> siècle, nous rendent les pièces qu'il nous a laissées extrêmement précieuses. Il est le Saint-Simon, ou, pour mieux dire, le Béranger de son temps.

Si nous cherchons maintenant à nous rendre compte du caractère général de la poésie de Rutebeuf, nous trouverons qu'elle se fait surtout remarquer par la causticité, la malice et l'ironie. Le vieux trouvère fouaille à droite et à gauche, sans s'inquiéter de savoir qui sa lanterne cinglera. Il mord à plaisir tout le monde, et quelquefois jusqu'au sang; il crie, il tempête, il invective, il dénonce tous les abus; mais le fait prédominant de ses rimes, celui qui revient sans cesse dans ses virulentes strophes, c'est son amour pour les croisades et sa haine contre le clergé. L'admission des membres de ce dernier dans l'Université malgré elle, et la partialité du pape et

du roi en faveur des ordres religieux, durent, en effet, soulever contre le pouvoir ecclésiastique d'immenses clameurs. Remarquons pourtant que Rutebeuf n'attaqua jamais ni le dogme, ni Dieu, mais le prêtre. Au XIII<sup>e</sup> siècle, on avait une foi ardente; la pensée réformatrice, qui jeta sur le XVI<sup>e</sup> siècle de si terribles lueurs, n'existait pas encore. Aussi l'usage que les ecclésiastiques faisaient de leurs richesses et de leur influence était seul critiqué; mais on respectait l'origine de leur pouvoir, et l'on séparait avec raison, comme choses distinctes, le lévite du sanctuaire. Quant à l'amour de notre trouvère pour les croisades, il faut observer qu'il part seulement d'un sentiment de piété, et non, comme l'enthousiasme des seigneurs, d'un désir d'ambition ou d'un vague élan de curiosité pour les régions lointaines. Le vœu de Rutebeuf, c'est que le tombeau du Christ soit reconquis, c'est que la terre où Jésus rendit l'âme ne soit plus souillée par la

présence des infidèles !... Mais que lui font à lui les richesses d'outre-mer et les merveilles du palais impérial de Blaquerne ?

A peine laisse-t-il même entrevoir quelque part (encore est-ce d'une manière obscure) qu'un écho affaibli de la croisade si prospère racontée par Villehardouin soit arrivé jusqu'à lui.

Sous le rapport littéraire, Rutebeuf a plus de conformité avec les poètes de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle qu'avec ceux de la seconde. Il ressemble davantage aux chansonniers du *Romancero françois* qu'aux écrivains du règne de Philippe-le-Hardi, tel qu'Adenez, par exemple. Son style est, en effet, plus nerveux, son vers plus net, sa manière plus incisive. Moins régulier et moins uniforme que l'auteur de *Cléomades*, il prend avec facilité tous les tons et tous les rythmes : tantôt il est inspiré, plein de chaleur ou d'amertume ; tantôt il est léger, folâtre, badin ; c'est Adam de la Halle réuni au roi de Navarre.



Chez Adenez, au contraire, qui n'est pas à beaucoup près aussi inégal que Rutebeuf, on sent déjà l'approche du *xiv<sup>e</sup>* siècle : l'alexandrin règne seul et sans partage ; le goût de l'allégorie, qui perce déjà, quoique faiblement, dans quelques-unes des pièces de Rutebeuf, se développe dans les grands poèmes du collaborateur de la reine Marie, et prépare sous ce rapport la décadence qui vint frapper, un peu plus tard, les productions de la langue d'oïl. Mais une chose curieuse, bonne à signaler en passant, et qui distingue à la fois Rutebeuf de ses devanciers et de ses successeurs poétiques, c'est qu'il n'a écrit sur l'amour aucune de ces compositions malheureusement trop nombreuses qui affadissent la littérature de nos aïeux : sa misère ne lui en laissait pas le temps.

Un autre caractère de la poésie de Rutebeuf, c'est la nationalité, si l'on peut appliquer ce mot à une chose du *xiii<sup>e</sup>* siècle. Notre poète ne connaît ni Didon, ni Énée,

comme la duchesse de Lorraine (voyez mon *Rapport au Ministre sur les Bibliothèques de la Suisse*, page 54); il cite à peine Homère, Ovide, Aristote, et s'il parle de Troie et d'Alexandre, c'est seulement pour les nommer. Ses connaissances littéraires sont puisées à des sources plus modernes, toutes indigènes : ce qui l'inspire, c'est la lecture de nos grandes épopées carlovingiennes et celle des autres œuvres romanes contemporaines. Il cite, en effet, le roman d'*Aiol*, celui d'*Yaumont*, le fabliau d'*Audigier*, le *Roman du Renart*, la légende de *prestre Jehan*, etc. ; rarement il fait allusion aux Grecs et aux Romains. Ce n'est pas un fils d'Athènes ou de la ville éternelle : c'est un enfant de Paris.

Mais avant tout Rutebeuf est un homme d'esprit, de cet esprit français qui, sans manquer de profondeur, réside souvent dans le trait plutôt que dans la pensée. En effet, il ne recule devant aucun jeu de

mots, quelque mauvais qu'il soit, et il n'y a pas de répétition qui lui fasse peur. J'en citerai pour preuve les détestables facéties auxquelles il se livre sur son nom avec une fréquence qui témoigne du charme qu'il trouvait à ce singulier exercice, peu digne d'un poète de quelque valeur. Souvent aussi son esprit ne s'arrête pas de la sorte à l'épiderme; le trait qu'il lance frappe fort au contraire, et sait en plus d'une occasion causer de sanglantes blessures.

Rutebeuf, lorsque le sujet qu'il traite lui sourit, quand l'indignation l'anime, quand la colère le transporte, comme, par exemple, dans ses deux pièces sur *Guillaume de Saint-Amour*, dans ses *Complaintes d'outre-mer*, dans celle de *Constantinople*, etc., grandit de toute la hauteur de sa passion. Alors de trouvère il passe poète; sa pensée arrive à de belles inspirations; son vers prend du nombre, de l'harmonie, de l'éclat, et la profondeur ne lui manque pas. Quelle plus belle image, au début d'une

ode, que celle qui termine la strophe suivante : « Empereurs et rois, et comtes, « et ducs, et princes, à qui l'on récite pour « vous réjouir divers romans touchant ceux « qui combattirent jadis en faveur de sainte « Église, dites-moi par quel moyen vous « espérez avoir le paradis? [Ceux-là le « gagnèrent, dont vous écoutez lire ces « romans, par la peine et par le martyre qu'ils souffrirent sur terre; mais « vous?... Voici le temps! Dieu vous vient « chercher, bras étendus et teints de son « sang, avec lequel le feu de l'enfer sera « éteint pour vous. Recommencez une « nouvelle vie, etc. » N'est-ce pas quelque chose d'imposant que de faire apparaître ainsi Jésus-Christ, avec les bras teints de sang, au-dessus des pécheurs?

Plus loin, dans la même pièce, Rutebeuf fait preuve d'une admirable énergie lorsque, dans un mouvement d'indignation pareil à ceux de Michel Menot gourmandant nos seigneurs du parlement (*domini de parla-*

mento), il s'écrie : « Ah ! prélats de sainte  
 « Église, qui pour garder vos corps du froid  
 « ne voulez aller aux matines, messire  
 « Geoffroi de Sargines vous réclame au-  
 « delà de la mer ; mais je dis que celui-là  
 « est blâmable qui vous demande autre  
 « chose que du bon vin, de la bonne viande,  
 « et que le poivre soit bien fort !... C'est là  
 « votre guerre, c'est là votre secours, c'est  
 « là votre dieu !... Et vous, grands clercs,  
 « qui êtes si grands viandiers <sup>1</sup>, qui faites

1. Les trouvères ne sont pas les seuls à adresser ces reproches au clergé, et Michel Menot est loin d'être une exception. On lit dans les *Sermons* de Robert Messier : « Les chanoines se contentent de venir au chœur, où ils ne disent rien et ils dorment la *jambe estandue en hault* ; ou bien ils viennent dans la nef causer ou se promener ; les vicaires chantent dans la langue le *menu fa*, et quand leur grande messe est au plus vite finie, ils disent qu'ils n'ont rien passé, mais ils ne répètent que le commencement et la fin de chaque verset, en supprimant le milieu, pareils à ceux qui volent des poissons et emportent les troncs, ne laissant que la tête et la queue. Le cœur n'est pour rien dans leurs prières ; ils remuent les lèvres et disent le *patenostre du singe*. De plus les moines sont *toujours à rien faire, à gaudir et à faire bonne chère.* » (*Sermones super epistolas et evangelia quadragesimæ*. Parisiis, 1531, in-8°, gothique, f° 109.)

« un dieu de votre panse, et qui ne voulez  
« pas dire un seul psaume, si ce n'est celui  
« qui n'a que deux vers et que vous récitez  
« après manger, dites-moi, etc. » A la fin  
de la même pièce il ajoute encore ces  
ironiques paroles empreintes d'une si  
poétique rudesse : « Messire Geoffroi de  
Sargines, je ne vois ici aucune apparence  
que l'on vous secoure désormais. Les  
chevaux ont mal aux échine et les riches  
hommes à leurs poitrines, etc. » N'est-ce  
pas là le cas de dire : *Facit indignatio  
versum?*

Dans ses pièces purement littéraires, c'est-à-dire dans celles où il n'est pas mu par un motif politique ou par sa vieille et éternelle rancune contre le clergé, nous trouvons souvent réuni à un agencement heureux, à des détails spirituels, un dénouement digne de Boccace ou de La Fontaine. Ces paroles sont d'autant moins exagérées que ces grands écrivains se sont emparés par droit de génie de la plupart des contes du

vieux trouvère ainsi que de ceux de ses confrères, et les ont rajeunis sans effort sous leur plume immortelle. Le fond de quelques-uns des sept fabliaux qui nous sont parvenus de Rutebeuf est malheureusement très-ordurier, — celui de quelques autres très-libre; — en outre les choses saintes y sont beaucoup trop mêlées aux profanes, et dans le conte du *Sacristain*, par exemple, la Vierge joue un rôle assez singulier. Mais qu'y faire? — Ce sont là les défauts de l'époque. — Gauthier de Coincy, qui a rimé pieusement les miracles de Notre-Dame, n'y met pas plus de façon, et il place, comme Rutebeuf, l'intervention de la mère de Dieu en des cas dont la pensée seule scandaliserait fort aujourd'hui.

C'est par suite de cette croyance à la Vierge, dont le culte avait surtout été pratiqué au XII<sup>e</sup> siècle, que Rutebeuf composa quelques pièces en l'honneur de Notre-Dame, et surtout son *Miracle de*

*Théophile.* Cet essai dramatique curieux, l'un des premiers ouvrages de ce genre que nous ayons en notre langue, et qu'il faut se garder de mettre seulement, ainsi que le voudrait Daunou, au nombre des *dialogues précédés et interrompus par des récits que l'auteur fait en son propre nom*, fut probablement commandé à Rutebeuf par quelque corporation religieuse, et joué dans l'intérieur de quelque couvent ou sur le parvis de quelque église. Il dénote certainement une grande habileté poétique dans l'homme qui pouvait manier ainsi à la fois tous les rythmes, employer toutes les mesures, et faire, au XIII<sup>e</sup> siècle, dans un cadre intéressant, mouvoir à son gré l'enfer et le ciel.

Maintenant, en quelle année naquit Rutebeuf et en quelle année mourut-il? — C'est ce que nous ignorons. — Le plus grand nombre de ses pièces (presque toutes pour ainsi dire) offrent la preuve, soit par leur fond même, soit par les



allusions qu'elles contiennent, qu'elles furent composées de 1260 à 1270. Une seule, *La Discorde de l'Université et des Jacobins*, peut remonter environ de 1254 à 1255; mais dans aucune autre nous n'apercevons la moindre allusion à des événements antérieurs à cette époque. Or, si Rutebeuf eût écrit de 1245 à 1253, comment expliquerait-on son silence sur les choses et les hommes de ce temps? — Pourquoi n'aurait-il fait aucune allusion aux amours vraies ou supposées du roi de Navarre et de la reine Blanche? — Pourquoi toutes ses critiques des fondations pieuses faites par saint Louis porteraient-elles sur des faits postérieurs au temps que nous indiquons? — Enfin, comment ne parlerait-il pas du tout de la croisade de 1248, tandis qu'il s'étend longuement sur celle de 1270? — Evidemment c'est qu'à l'époque où il composait ses poésies, la plupart de ces choses étaient déjà, sinon oubliées, du moins tellement éloignées,

qu'on n'en parlait que d'une manière très vague et à titre de souvenir.

On pourrait donc, en prenant pour point de départ la date du plus ancien poème de notre trouvère (1254 ou 1255), faire remonter sa naissance à vingt ou vingt-cinq ans auparavant (de 1230 à 1235 au moins, je suppose). Quant à sa mort, nous ne pouvons en fixer l'époque, même approximativement. Rutebeuf, qui n'avait pas d'autre profession (il le répète souvent), dut rimer tant qu'il vécut : or, les allusions les plus rapprochées de nous que l'on rencontre dans ses œuvres, se rapportent à des événements qui eurent lieu dans le cours de l'année 1285. Encore en trouvons-nous deux seulement, et toutes deux dans la même pièce. Nous croyons donc être dans le vrai en plaçant à une date très-peu éloignée de cette époque la mort de Rutebeuf.

Si l'on nous demande à présent quelques détails sur les pièces de notre trouvère

qu'on rencontrera dans notre Recueil, nous dirons que Rutebeuf s'y nomme environ quarante fois, tant dans le titre qu'à la fin ou dans le courant de quelques-unes d'entre elles. Quant à celles qui ne portent pas son nom, nous les avons éditées, d'abord parce qu'on les lui attribue, ensuite parce qu'elles portent le cachet de son esprit, enfin parce qu'elles sont placées dans les manuscrits parmi ses pièces de manière à ne laisser aucun doute. Nous ajouterons, pour rassurer encore sur leur authenticité, que nous n'avons admis dans notre Recueil aucun poème dont l'origine nous ait paru incertaine, et que nous avons retranché des œuvres de Rutebeuf deux pièces qu'on y rangeait à tort selon nous.

L'ordre dans lequel nous avons imprimé les poésies de notre trouvère est bien simple. Dans l'impossibilité où nous étions de leurs assigner à chacune une place chronologique, puisque rien ne faisait reconnaître pour la plupart la date de leur

composition, nous avons adopté l'ordre suivant : 1° les pièces composées par Rutebeuf sur lui-même; 2° les pièces relatives à de grands personnages et à de grands événements; 3° les pièces satiriques; 4° les fabliaux et contes; 5° les poésies allégoriques et religieuses.

Toutes ces pièces ont été soigneusement revues par nous sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et nous avons eu soin de placer toujours après le titre de chacune d'elles, afin qu'on pût au besoin recourir au texte original, le numéro des manuscrits dans lesquels elle se trouve. Le premier numéro est invariablement celui du volume dont nous avons suivi la leçon; les autres sont ceux des manuscrits qui nous ont fourni les variantes qu'on voit au bas de la page. Ces variantes ne sont, du reste, que les principales, car en les recueillant toutes, nous eussions augmenté inutilement notre travail. Lorsque, par hasard, nous avons inséré l'une d'elles dans

le texte (ce qui nous est arrivé quelquefois), nous avons mentionné ce changement en mettant au nombre des variantes ce que nous ne laissons pas dans le texte fondamental.

Je terminerai cette notice en citant les paroles que M. Paulin Paris a placées à la fin de son travail sur notre poète (tome xx de l'*Histoire littéraire de la France*), et qui résument son opinion, tant à propos de ses œuvres que de sa personne. Le savant académicien s'exprime ainsi : « Nous avons tour-à-tour examiné les cinquante-six morceaux conservés sous le nom du trouvère Rutebeuf. L'idée qu'ils nous donnent de l'auteur est celle d'un versificateur inégal, rude, affecté ; mais aussi d'un poète rempli de verve, de vivacité, d'énergie. Ces ouvrages attestent tantôt une éducation grossière et des passions effrénées, tantôt un goût assez pur, un esprit et des sentiments élevés. En général, ils ont le caractère de l'inspiration ; l'allure du poète est

originale, ses défauts lui appartiennent aussi bien que ses qualités. Il se montre franchement mauvais garçon, franchement ennemi des moines, franchement admirateur des exploits guerriers et des vertus religieuses. Sans oublier les torts de son goût et la rudesse de son oreille, nous devons lui savoir gré d'avoir tenté presque tous les genres de poésie : il semble également à son aise dans le tercet tronqué, dans l'octave, le quatrain, la strophe, monorime et le couplet à retours périodiques ; mais il est vrai qu'il foule trop souvent aux pieds les droits du goût et de la raison, afin de conserver la richesse des désinences, et que toutes les licences lui paraissent justes dès qu'elles peuvent tourner au profit de la rime.

L'inquiétude de son esprit l'empêcha toujours de commencer une œuvre dont il ne pouvait entrevoir la conclusion. Du moins ne paraît-il pas avoir fait un seul de ces vastes poèmes monorimes connus sous

le nom de *Chansons de geste*, que l'on regardait alors comme le plus noble effort du génie poétique. Peut-être eût-il assez mal réussi dans ce genre : il n'aurait pas eu le triste courage de se traîner sur les lieux communs les plus en vogue, et pour y suppléer, il n'avait pas l'imagination assez romanesque. Chez lui, tout obéissait à l'impression du moment. S'il composa des chansons dans le rythme des plus langoureux troubadours, il s'y proposa un tout autre but, et jamais il ne permit à la galanterie d'y usurper la place de ses rancunes particulières ou de ses enseignements grondeurs. Peut-être aussi la brusquerie dont il affectait de tirer vanité l'éloignait-elle de tout ce qu'on aurait pu, dans ses vers, attribuer à l'influence des femmes. Mais nous nous garderons de porter un jugement absolu sur ses habitudes, d'après le caractère de ses ouvrages. Ardent prédicateur des croisades, il ne prit jamais la route de Syrie : peu soucieux de figurer dans les

combats, il sut louer dignement les héros de son pays; et il est possible que la douceur de ses penchants ait formé un contraste avec la rudesse inflexible de ses inspirations de poète. Rutebeuf, dans ce cas-là, augmenterait la liste des écrivains dont les ouvrages n'auraient été qu'autant de distractions aux habitudes de toute leur vie. »

Ces paroles de l'éminent professeur au Collège de France sont parfaitement exactes et caractérisent complètement notre trouvère.

Poète à part, dans le grand chœur des satiriques du XIII<sup>e</sup> siècle, Rutebeuf s'y distingue au premier chef par ses défauts comme par ses qualités. Il a dans son vers quelque chose qui, par sa concision, rappelle la prose de Pascal, et par son craquement d'acier, la langue tragique de Corneille. D'un autre côté, il touche à La Fontaine par sa naïveté, et s'il est par sa franchise l'ancêtre immédiat de l'auteur des *Respues franches*, il se montre en même



temps, sur un horizon plus éloigné, le digne devancier de Clément Marot par la malice et l'épigramme.

En somme, Rutebeuf est certainement le premier et le plus complet des trouvères du XIII<sup>e</sup> siècle. S'attaquant à tous les genres, sauf la composition épique, représentée alors par la chanson de geste, il triomphe dans tous, et obtient à n'en pas douter (car si les auteurs contemporains ne le disent pas, ses écrits personnels en font foi) les applaudissements de la foule, ceux de la noblesse et ceux de l'Université. Accueilli par l'une, adulé par les deux autres, honni par le clergé, poursuivi par les Ordres religieux, il n'en mène pas moins une vie misérable et agitée ; mais il reste fier dans sa pauvreté et il se console de ses chagrins, de ses malheurs, en pensant qu'après tout son vers glorifiera son nom dans l'avenir, et n'aura pas été sans exercer quelque influence sur son époque en faveur de la science et du progrès.

Parti d'en-bas, — de si bas, qu'on ne sait rien de son origine, — Rutebeuf, par sa hardiesse, — par son talent, — à force de verve et d'invectives, parvint à gravir, moralement du moins, les degrés les plus difficiles de l'échelle sociale, et à atteindre presque, en se rapprochant des plus hauts barons de France, le sommet du monde féodal. Qu'il n'ait point pu s'y asseoir ni s'y créer une place personnelle, cela n'a rien qui nous surprenne ; mais ce fut probablement à son commerce avec ce monde supérieur par la fortune, par l'éducation, à celui où il était né, qu'il dut d'apprendre à louer ce qui était grand, honorable, valeureux, et à faire retentir comme une fanfare de gloire toute française, le nom et le renom des preux de son époque. A ce titre, Rutebeuf est véritablement pour nous autre chose qu'un poète ordinaire, plus ou moins caustique et mordant : c'est un poète national, associé par ses aspirations, ses amitiés, ses haines, aux mouvements les

plus intimes de son siècle, — un antagoniste vigoureux des doctrines ultramontaines, — un moraliste, enfin, digne de respect ou tout au moins d'attention, par la manière dont il sonne la charge à propos de ce qui lui paraît, selon l'occasion, devoir être encouragé ou flétri !

Tel est à peu près, jusqu'à présent, ce qu'il est possible de dire sur notre trouvère. Le lecteur, au reste, le jugera mieux par ses œuvres.

